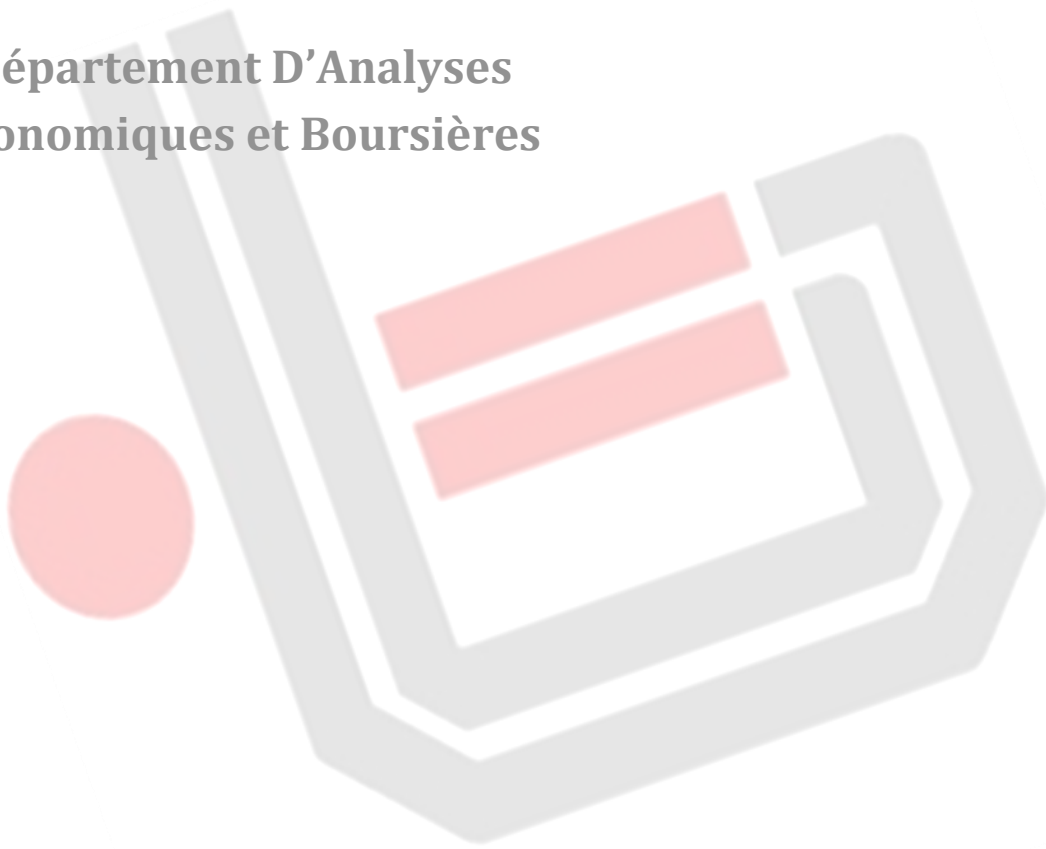


2015



8 – 10 Rue Lamblin,  
Tour BIAO-CI 15ème étage  
BP 1888 Abidjan 06 – Côte d’Ivoire  
[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)

## Département D’Analyses Economiques et Boursières



# [RISQUE PAYS : CÔTE D’IVOIRE]

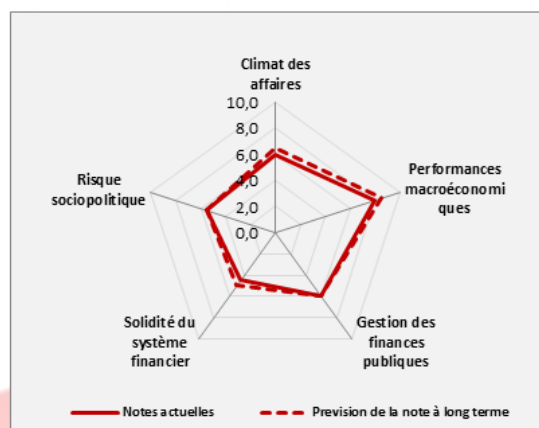
Le département d’Analyses Economiques et Boursières est en charge de la production d’information nécessaire à la prise de décision d’investissement. Il est chargé d’analyser les éléments permettant à Bloomfield Investment Corporation de prendre position sur le risque inhérent à un produit financier, un secteur d’activité ou une zone géographique. Les analyses du département ont vocation à appuyer les décisions prises par les clients souscripteurs de l’agence de notation. La présente étude a pour objectif de mettre en évidence les éléments constitutifs du risque d’investissement en Côte d’Ivoire, suivant la méthodologie de l’agence de notation sur le risque pays.



## Fiche d'évaluation du risque pays

### Risque pays Côte d'Ivoire – 2015

Paramètres	Notes actuelles	Notes précédentes	Perspectives court terme	Perspectives long terme	Prevision de la note à court terme	Prevision de la note à long terme
Climat des affaires	6,0	6,0	Stable	Positive	6	6,5
Performances macroéconomiques	8,0	7,5	Positive	Stables	8,5	8,5
Gestion des finances publiques	6,0	6,5	Stables	Stables	6	6
Solidité du système financier	4,5	4,5	Stables	Positive	4,5	5
Risque sociopolitique	5,5	4,5	Stables	Stables	5,5	5,5
<b>Note globale</b>	<b>6,0</b>	<b>5,8</b>			<b>6,1</b>	<b>6,3</b>



Les notes sont attribuées de 1 à 10 (meilleure note) à chaque paramètre afin de déterminer une note globale.

- Climat des affaires** : Le climat des affaires est en forte amélioration sur les deux précédentes années. Cependant, des défis importants subsistent (la sécurisation du droit de propriété, la sécurité judiciaire, l'accès à l'électricité et la réhabilitation du réseau électrique, le renforcement des juridictions compétentes en matière de droit des affaires).
- Performances macroéconomiques** : Les performances macroéconomiques sont très bonnes. Les objectifs macroéconomiques ambitieux fixés par le meilleur scénario du PND ont été atteints. La politique de relance de l'économie par l'investissement dès la sortie de crise du pays est un succès entre 2012 et 2015. Le potentiel demeure important et les perspectives sont bonnes. Le secteur primaire en accélération est le résultat de la bonne exécution du programme de développement du secteur.
- Gestion des finances publiques** : Le rythme de croissance des dépenses d'investissement est important mais nécessaire pour maintenir la politique de relance économique. Les recettes totales nécessaires pour couvrir les dépenses font de plus en plus appel à l'aide extérieure. Le déficit public se creuse fortement et pèse, à la fois, sur la capacité d'endettement de la Côte d'Ivoire et sur ses positions extérieures. La gestion de la dette est relativement maîtrisée même si l'impact des taux de change sur le stock de la dette libellé en dollar peut être important.
- Solidité du système financier** : Les banques ivoiriennes se sont améliorées et le système financier est plus solide. Le crédit octroyé demeure principalement à court terme, ce qui limite le financement du développement sur le long terme. La politique monétaire menée par la BCEAO n'a qu'un impact relativement limité sur les taux d'intérêt débiteurs.
- Risque sociopolitique** : La menace terroriste pèse sur le nord de la Côte d'Ivoire. Cependant le déploiement des forces spéciales dans le nord du pays et le renforcement du dispositif sécuritaire est le signe d'une situation pour l'instant maîtrisée. Les relations entre le pouvoir en place et l'opposition sont apaisées et devraient renforcer les processus démocratique et législatif.

## Présentation de l'étude

La présente étude a pour objectif l'évaluation du risque pays Côte d'Ivoire à travers notamment, l'analyse des performances économiques, du système financier et du risque sociopolitique.

Bien que la méthodologie de notation financière souveraine de *Bloomfield Investment Corporation* et la méthodologie d'évaluation de risque pays se rapprochent sur certains thèmes, la présente étude n'est en aucun cas une évaluation de la qualité de crédit de l'Etat. L'objectif de l'agence de notation à travers cette étude est d'identifier et présenter les atouts et obstacles existants afin d'éclairer au mieux les décisions d'investissement.

### La Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire est la première économie de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA<sup>1</sup>). D'une superficie de 322 462 km<sup>2</sup>, elle présente l'aspect d'un quadrilatère limité au nord par le Burkina Faso et Mali, à l'ouest par la Guinée et le Libéria, à l'est par le Ghana et au Sud par l'Océan Atlantique. En 2013, L'institut National de Statistique (INS) estime sa population à 23,4 millions habitants.

Son climat, relativement chaud et humide, présente des caractéristiques mixtes entre le climat équatorial et tropical favorable à l'activité agricole. Son relief est peu élevé : il est constitué de plaines et de plateaux et d'une région montagneuse riche en ressources naturelles et qui sert aussi d'atout à l'activité touristique.

La Côte d'Ivoire est un atout majeur pour les pays de « l'hinterland » (principalement des pays du sahel avec un accès limité à la mer). Sa façade maritime s'étend sur 520 km et lui offre une ouverture sur le Golfe de Guinée et l'Océan Atlantique. Le pays s'impose comme la principale animatrice des échanges commerciaux extérieurs de la sous-région. Elle ouvre son littoral à plusieurs pays enclavés de la sous-région notamment le

Burkina Faso, le Mali et le Niger qui exportent et importent une grande partie de leur marchandises via le réseau Ivoirien.

#### ✓ Les principaux facteurs de risque relevés par *Bloomfield Investment Corporation*

- La menace terroriste au nord de la Côte d'Ivoire est un risque sécuritaire important même s'il semble parfaitement maîtrisé pour les autorités. Le déploiement des forces spéciales ivoiriennes dans le nord du pays et le renforcement du renseignement permettent de couvrir, en effet, un risque sécuritaire imminent.
- Sur le plan politique, les instances démocratiques ne sont que partiellement représentatives du clivage politique. Certains partis n'ayant pas pris part aux élections législatives, ils ne sont de fait pas représentés au parlement. C'est un signe de fragilité du processus législatif. Compte tenu de la situation apaisée avec l'opposition, les prochaines élections législatives pourraient renforcer le processus législatif avec la participation des partis aujourd'hui absents.
- Sur le plan des finances publiques, la dépendance de la Côte d'Ivoire est de plus en plus importante. Les dons représentent une part non négligeable des ressources totales. La forte croissance des dépenses d'investissement est de plus en plus conditionnée à l'aide au développement. La continuité de la politique de relance par l'investissement publique pourrait être directement impactée si le niveau des dons fléchit.
- Le déficit public se creuse rapidement. Il est attendu à 4% du PIB en fin 2015. L'impact positif des dons limite ce phénomène et renforce la dépendance financière de l'État vis-à-vis de l'aide au développement. Le déficit public hors dons de la Côte d'Ivoire devrait être en fin 2015 à hauteur de 6% du PIB. Le déficit s'est considérablement détérioré sur les 3 dernières années.
- Étant donné, les politiques monétaires de la FED et de la BCE, le stock de la dette en devises (notamment en dollar US) de la Côte d'Ivoire est

<sup>1</sup> UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine succède à l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) créée en 1962. C'est une organisation ayant pour objectif de mettre en œuvre l'intégration économique et monétaire des huit (8) Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo).

soumis à un risque de change important. Le double effet des politiques monétaires rehausse considérablement le poids du stock de la dette libellée en dollar US. En fin 2014, le stock de la dette en dollar US représente plus de 30% de la dette publique totale.

- La politique de relance économique suivie par le gouvernement est efficace. La croissance rapide de l'investissement public a précédé l'investissement privé et l'effet d'entraînement sur le secteur privé est réel. Le taux d'investissement est en croissance rapide. Cependant, il reste l'un des plus faibles de la zone UEMOA, relativement à la taille de l'économie.
- Le secteur primaire est impacté par la pression des cours internationaux sur certaines cultures (Huile de palme, caoutchouc naturel, sucre et coton). Les stratégies spéculatives sur les marchés globalisés limitent les rendements de ses cultures. Le niveau de stock très important de la Chine en coton et le ralentissement de son industrie contraint la demande mondiale.
- L'amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire est incontestable. Les résultats des actions du gouvernement sont indéniables. Cependant, des défis importants subsistent et limitent fortement la réalisation des investissements. L'importance de la sécurisation du foncier rural et urbain demeure (les effets des nouvelles mesures prises s'inscrivent sur le long terme). L'accès à l'électricité et la vétusté du réseau de distribution impactent les performances du secteur privé. Le tribunal de commerce ne statuant qu'en première instance, il est nécessaire de mettre en place une chambre d'appel.

✓ **Les principaux facteurs positifs relevés par Bloomfield Investment Corporation**

- Les performances de l'économie ivoirienne en font l'une des plus dynamiques au monde. La croissance soutenue depuis 2012 et l'atteinte des objectifs macroéconomiques fixés par le scénario le plus optimiste du PND sont la preuve de la capacité du pays à réaliser ses

ambitions. La politique de relance par l'investissement est pour l'instant un succès.

- Résultat du programme PNIA, le secteur primaire est en accélération. Ce secteur, fragilisé par la crise politique du pays a été renforcé par un encadrement réglementaire et organisationnel redéfini (conseil café cacao / conseil coton anacarde / loi sur le foncier rural...). La stratégie de renforcement de l'autonomie alimentaire a entraîné une hausse quasi exponentielle de la production de riz.
- La Côte d'Ivoire se positionne comme le leader du secteur de l'Électricité. La capacité de production du pays est en constante évolution et les projets en cours devraient encore renforcer son leadership (travaux sur de nouvelles lignes de transmission pour une exportation de l'électricité vers la Guinée, la Sierra Léone et le Libéria, les travaux d'extensions d'Azito 3 et le barrage hydro-électrique de Soubré).
- Le niveau d'endettement de la Côte d'Ivoire est maîtrisé. La stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) permet aux autorités de piloter les engagements financiers du pays de façon prospective. La réorganisation administrative des services de la dette publique permet une meilleure maîtrise de ce nouveau dispositif.
- Les efforts d'investissement consentis par l'État dans les infrastructures routières et portuaires ont un impact transversal sur l'efficacité logistique des acteurs du secteur privé. Le désenclavement logistique des zones rurales ouvre de nouvelles perspectives de développement.
- Le renforcement de la bonne gouvernance et de la transparence des entités publiques est un signe de bonne gestion. L'Etat de Côte d'Ivoire et plusieurs entités publiques ou parapubliques bénéficient d'une notation financière (La CIE, la SODECI, les Ports Autonomes d'Abidjan et de San Pedro, la SIR, l'ONEP, l'ANSUT, le District d'Abidjan et la commune du Plateau en Côte d'Ivoire sont notés par Bloomfield Investment).

## Performances macroéconomiques

- ✓ *La croissance économique de la Côte d'Ivoire, une des économies les plus dynamiques du continent africain*

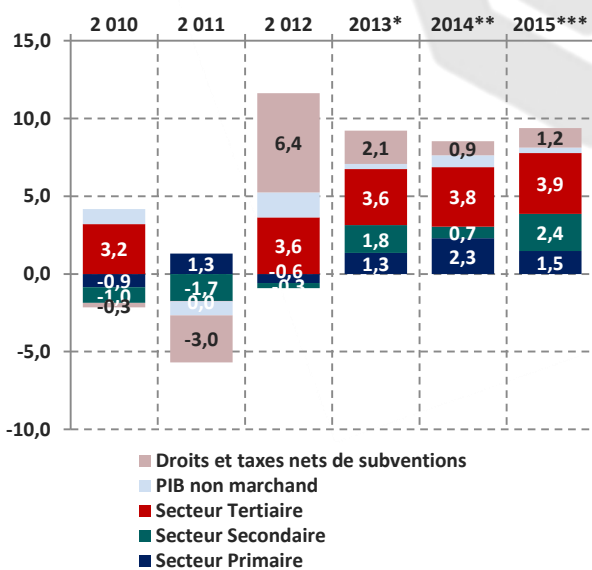
**Tableau 1 :** Structure du PIB de la Côte d'Ivoire entre 2010 et 2015 (en%)

	2 010	2 011	2 012	2013*	2014**	2015***
<b>Secteur Primaire</b>	<b>24,5</b>	<b>26,7</b>	<b>22,5</b>	<b>22,1</b>	<b>22,4</b>	<b>21,8</b>
Agriculture vivrière, élevage	13,1	13,2	12,5	12,1	13,0	13,4
Agriculture d'exportation	11,0	13,0	9,8	9,8	9,2	8,2
Sylviculture	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,1
Pêche	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
<b>Secteur Secondaire</b>	<b>22,4</b>	<b>24,2</b>	<b>22,3</b>	<b>22,3</b>	<b>21,1</b>	<b>21,6</b>
Extraction minière	6,6	9,2	6,1	5,9	4,9	5,0
Industries agro-alimentaires	5,8	6,4	6,8	6,3	6,3	6,2
produits pétroliers	1,0	-0,3	0,7	0,7	0,6	0,6
Energie (gazeuse)	0,6	0,2	0,6	0,7	0,6	0,6
BTP	1,7	1,8	1,9	2,2	2,4	2,8
Autres industries manufacturières	6,8	6,9	6,2	6,4	6,3	6,4
<b>Secteur Tertiaire</b>	<b>33,9</b>	<b>33,5</b>	<b>33,8</b>	<b>34,1</b>	<b>34,6</b>	<b>35,2</b>
Transports	2,9	3,1	3,4	3,3	3,3	3,3
Télécommunication	4,4	4,9	6,2	6,0	5,7	5,5
Commerce	10,8	11,4	9,7	9,8	10,0	10,2
Autres services	15,9	14,1	14,4	15,0	15,7	16,2
<b>PIB non marchand</b>	<b>9,8</b>	<b>9,3</b>	<b>10,6</b>	<b>10,0</b>	<b>9,9</b>	<b>9,4</b>
<b>Droits et taxes nets de subventions</b>	<b>9,3</b>	<b>6,3</b>	<b>10,7</b>	<b>11,6</b>	<b>12,0</b>	<b>11,9</b>

\* Comptes provisoires / \*\* estimation / \*\*\* prévision

Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS) / Bloomfield Investment

**Graph 1 :** Contribution à la croissance par secteur entre 2010 et 2015 (en %)

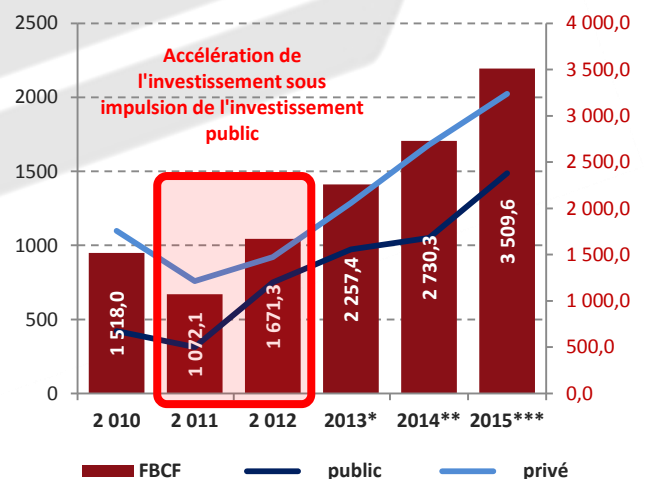


Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS) / Bloomfield Investment

L'économie ivoirienne connaît une dynamique très importante depuis sa sortie de la crise politique et militaire de 2011. En 2012, le phénomène de rattrapage naturel de l'économie ivoirienne porte le taux de croissance du PIB en volume à 10,7%. Ce niveau de croissance est principalement porté par le rattrapage opéré sur le plan administratif ainsi que les sous-secteurs Télécom et Transports.

La politique économique mise en œuvre à partir de 2012 est une politique de relance par l'investissement public, dans l'objectif d'amorcer un processus d'entraînement de l'investissement privé. Cette politique présente des résultats positifs dès sa première année de mise en œuvre. Le taux d'investissement en Côte d'Ivoire passe de 9% en 2011 à 12,1% en 2012. En 2015, le taux d'investissement est projeté à 18,6% selon les estimations de la Direction Générale de l'Économie. L'investissement en valeur du pays est ainsi multiplié par 3,2 entre 2011 et 2015.

**Graph 2 :** Évolution de l'investissement public et privé entre 2010 et 2015 (en milliards FCFA)



\* Comptes provisoires / \*\* estimation / \*\*\* prévision

Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS) / Bloomfield Investment

✓ **Une relance par l'investissement efficace mais un niveau encore trop faible du taux d'investissement**

Les performances de l'investissement sont relativement bonnes en Côte d'Ivoire. Toutefois, le taux d'investissement du pays demeure relativement faible comparativement aux autres pays de la zone UEMOA. En effet, la Côte d'Ivoire s'inscrit comme le 2<sup>ème</sup> taux d'investissement le plus faible après la Guinée-Bissau en zone UEMOA. Ce faible niveau d'investissement comparativement à la taille de l'économie présente un risque à long terme sur la soutenabilité de la croissance.

**Tableau 2 :** Comparatif de l'évolution du taux d'investissement entre la Côte d'Ivoire et les autres pays de l'UEMOA entre 2009 et 2015

	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015
Bénin	17,8	19,5	20,0	18,6	27,3	28,1	28,9
Burkina Faso	24,9	26,9	28,0	30,8	33,0	30,5	33,0
Côte d'Ivoire	8,7	13,4	4,0	15,0	19,0	17,0	17,9
Guinée-Bissau	6,3	6,7	6,5	5,0	4,6	5,9	8,6
Mali	21,2	24,5	23,9	18,5	25,7	25,4	28,8
Niger	40,2	41,8	39,9	34,9	39,9	43,7	42,1
Sénégal	22,4	22,9	25,6	29,1	27,9	26,7	28,8
Togo	21,1	18,8	19,1	27,1	24,0	22,7	23,7
UEMOA	18,5	21,2	18,8	22,5	25,7	24,7	26,0

Source : BCEAO, Bloomfield Investement

La politique de relance par l'investissement est le socle du Programme National de Développement 2012 – 2015. L'investissement public, concentré sur de grands projets d'infrastructure, comble les lacunes accumulées sur les années de crise. Les projets d'infrastructures participent à l'amélioration des performances logistiques et ont un impact transversal sur l'ensemble des secteurs d'activité.

La relance économique par l'investissement est aussi accompagnée et renforcée par un assainissement important notable du climat des affaires.

✓ **Évaluation du PND: Les objectifs très ambitieux atteints, mais un taux de réalisation encore très faible**

Le Programme National de Développement a été élaboré autour d'une vision issue des principales études prospectives menées à l'échelle nationale (Côte d'Ivoire 2000, Côte d'Ivoire 2010 et Côte

d'Ivoire 2025). Ainsi, le PND est la base d'une stratégie permettant de faire de la Côte d'Ivoire un pays « émergent ».

Ce programme de développement se décline sur plusieurs thématiques économique, sociale, administrative et juridique. Ce programme anticipe trois scénarios possibles résultant de la mise en œuvre du PND :

- « Le Départ manqué de l'éléphant » est un scénario d'échec du PND
- « Le Triomphe de l'éléphant » est le scénario le plus optimiste
- « Le Réveil de l'éléphant » est un scénario hybride

**Tableau 3 :** Scénarios envisagés des taux de croissance (en %) dans le PND 2012 – 2015 vs. Situation réelle

	2 012	2013*	2014**	2015***
Le Triomphe de l'éléphant	8,1	9	10	10,1
Le Réveil de l'éléphant	8,1	6	6	5,8
Le Départ manqué de l'éléphant	5,4	2,8	3	3,1
Situation actuelle	10,7	9,2	8,5	9,4

\* Comptes provisoires / \*\* estimation / \*\*\* prévision

Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS) / Bloomfield Investment

Entre 2012 et 2015, le scénario le plus proche de la situation réelle est « Le triomphe de l'éléphant ». Cela est le signe que les objectifs macroéconomiques fixés par le programme de développement sont atteints par la Côte d'Ivoire. Les performances sous-sectorielles sont globalement en ligne avec le scénario envisagé. Sur le plan macroéconomique, la Côte d'Ivoire fait ainsi la preuve de sa capacité à exécuter avec succès son programme de développement.

Cependant, jusqu'au premier semestre 2015, une grande partie des projets prévus au programme de développement n'ont pas été réalisés. Le PND se trouve confronté à la limite de ressources disponibles et la difficulté de trouver des ressources additionnelles pour la réalisation des projets prévus. Le besoin d'investissement sur l'ensemble des projets prévus au PND s'élève à 10 110 milliards FCFA répartis entre l'investissement public (2 767 milliards FCFA, soit 27,4%) et l'investissement privé (7344 milliards FCFA, soit 72,6%). Les projets dont le mode de

financement est dévolu au secteur privé est fondé pour l'essentiel sur un modèle de Partenariat Public Privé (PPP).

**Tableau 4:** Besoin d'investissement évalué par le PND par secteur d'activité.

SECTEURS D'ACTIVITE	BESOIN D'INVESTISSEMENT
INFRASTRUCTURES	2 674 494
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2 096 000
AGRICULTURE	987 066
ÉLECTRICITÉ ET HYDROCARBURES	825 412
EDUCATION	669 736
LOGEMENT	528 000
CONSTRUCTION, ASSAINISSEMENT ET URBANISME	311 500
INDUSTRIE	269 600
SANTE ET LUTTE CONTRE LE VIH SIDA	245 839
POSTE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	235 841
COMMERCE	176 800
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	172 735
SANTE ET LUTTE CONTRE LE VIH SIDA	165 100
TOURISMES	158 500
ENERGIE	112 615
RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	97 900
INTERIEUR	75 000
TRANSPORTS	71 400
COMMUNICATION	60 000
EMPLOIS	60 000
ARTISANAT ET PME	38 999
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	35 818
EAUX ET FORETS	25 470
TOURISME	10 000
SPORTS ET LOISIRS	7 057
<b>TOTAL</b>	<b>10 110 882</b>

Source : Groupe consultatif du Plan National de Développement

Le secteur infrastructure<sup>2</sup> totalise la majeure part des investissements. L'intervention publique est la plus prépondérante sur l'infrastructure routière (41,2% de l'investissement prévu est public).

✓ ***Climat des affaires : une évolution notable mais des défis subsistent***

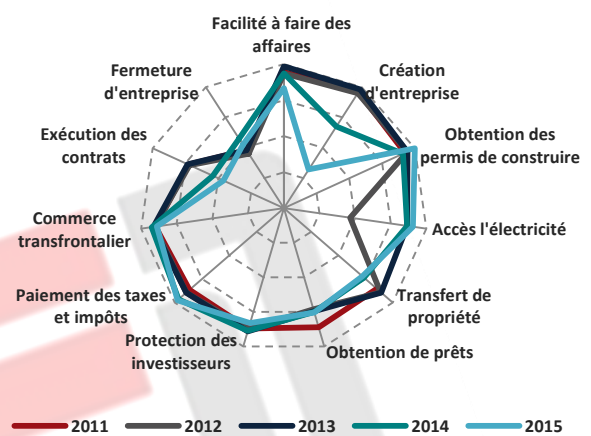
L'accélération de l'investissement est accompagnée par un secteur privé rassuré par l'environnement des affaires en amélioration. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive (2014 et 2015), la Côte d'Ivoire est classée parmi les 10 pays les plus réformateurs du monde selon le rapport Doing Business de la Banque Mondiale.

Ainsi, des progrès remarquables ont été réalisés dans la création d'entreprises avec un délai de 7 jours et 4 procédures à respecter en 2014 contre 40 jours et 21 procédures en 2010. Les autres critères

ont été relativement améliorés notamment le transfert de propriété et l'exécution des contrats.

Cependant, les paiements des taxes et impôts ont été le domaine où la Côte d'Ivoire a le moins vite progressé par rapport aux autres pays. Tandis qu'en ce qui concerne l'obtention des permis de construire et l'accès à l'électricité la Côte d'Ivoire a plutôt régressé.

**Graphe 3 :** Évolution du classement de la Côte d'Ivoire entre 2011 et 2015 au rapport Doing Business, pour chaque critère



Source : Doing Business 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015

Bien que les procédures relatives à la sécurisation des droits de propriétés soient mises en place, le foncier rural et urbain représente encore un risque relativement important en Côte d'Ivoire. L'impact de ce risque est transversal sur l'ensemble de l'économie dès lors qu'il est une limite considérable à un meilleur accès au financement.

La sécurisation encore insuffisante du foncier ne permet pas aux acteurs d'en profiter comme garantie sur le marché financier. De même les modèles de financement hypothécaires sont difficiles à implémenter dans ce type d'environnement.

Le processus, le délai l'obtention du permis de construire ainsi que les coûts y afférents ont été facilités par la mise en place du guichet unique, la centralisation et la clarification des procédures d'obtention.

<sup>2</sup> Infrastructure portuaire, aéroportuaire, ferroviaire, routière, hydraulique,

En ce qui concerne le foncier rural, la Côte d'Ivoire a adopté le 23 août 2013 une nouvelle loi<sup>3</sup> prorogeant le délai de constatation des droits coutumiers sur les terres du domaine coutumier. Ce délai a été ramené à 10 ans. Passé ce délai, l'ensemble des terres en espaces rurales n'ayant pas suivi cette procédure seront considérées « sans maître ».

En matière d'énergie, bien que le pays soit un leader de la fourniture d'énergie dans l'ensemble de la sous-région, l'infrastructure énergétique de la Côte d'Ivoire souffre d'un manque important d'investissement qui limite la capacité de production sur toute l'étendue du territoire. En février 2014, un nouveau code de l'électricité, afin d'ouvrir le secteur au privé et permettre de soutenir l'investissement relatif aux lignes de transmission (permettant d'assurer l'exportation des surplus de production énergétique vers les pays frontaliers) et de distribution, a été adopté.

- ✓ ***Systeme judiciaire : des premiers pas réussis pour le tribunal de commerce d'Abidjan – des réformes supplémentaires nécessaires***

Il manquait dans l'appareil judiciaire ivoirien une institution compétente et capable de gérer de façon efficace les conflits du monde des affaires. La création du premier tribunal de commerce ivoirien en octobre 2012 vient répondre à ce manquement afin de répondre aux besoins des opérateurs économiques pour un environnement des affaires des plus attrayants.

Ce tribunal permet d'assurer un meilleur arbitrage du fait de sa compétence sur les domaines de la vie économiques notamment : les contestations relatives aux engagements et transactions entre commerçants, entre associés d'une société commerciale, les contestations entre toutes personnes relatives aux actes de commerce, les

procédures collectives. Il est également en charge du Registre du commerce et du crédit mobilier.

La présence de professionnels du secteur privé en qualité de juge, garantit la compétence nécessaire pour une meilleure appréciation des affaires qui leur sont confiées leur permettant ainsi de juger de façon adéquate.

Le tribunal de commerce étant une juridiction de premier instance, le justiciable a la faculté de faire appel. Cependant, les recours contre une décision du tribunal de commerce relève d'une autre juridiction ne bénéficiant pas des mêmes ressources et compétences humaines. Il est donc nécessaire de doter le tribunal de commerce d'une chambre d'appel. De plus, le déploiement du tribunal sur l'ensemble du territoire est encore limité.

### **Un secteur primaire en consolidation et en accélération malgré la pression des cours sur certaines valeurs**

Le secteur primaire est un secteur clé pour l'économie ivoirienne. En effet, la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance, fonde sur ce secteur une part considérable de son économie. Ainsi, en 2014, le poids du secteur dans l'économie du pays est estimé à 27,7% du PIB. Ce secteur d'activité est porté en grande partie par l'agriculture vivrière, l'élevage et l'agriculture d'exportation (plus de 88% du secteur). Le secteur primaire ivoirien a connu une période relativement morose due à plusieurs facteurs combinés pendant la période de crise politique du pays.

En effet, l'investissement limité dans le secteur a entraîné une forte baisse du rendement des cultures et une déperdition dans les bonnes pratiques agricoles limitant de même les performances en production. Ces effets ont impacté à la fois le sous-secteur du vivrier mais aussi l'agriculture de rente dont le cacao (culture de rente historique du pays).

Cependant, à partir de 2012, les résultats du PNIA permettent au secteur de repartir sur une perspective ascendante. Les performances du

<sup>3</sup> Loi relative au délai accordé pour la constatation des droits coutumiers sur les terres du domaine coutumier et portant modification de l'article 6 de la loi N°98-750 du 23 Décembre 1998 relative au domaine foncier rural, telle que modifiée par le loi N°2004-412 du 14 Aout 2004.

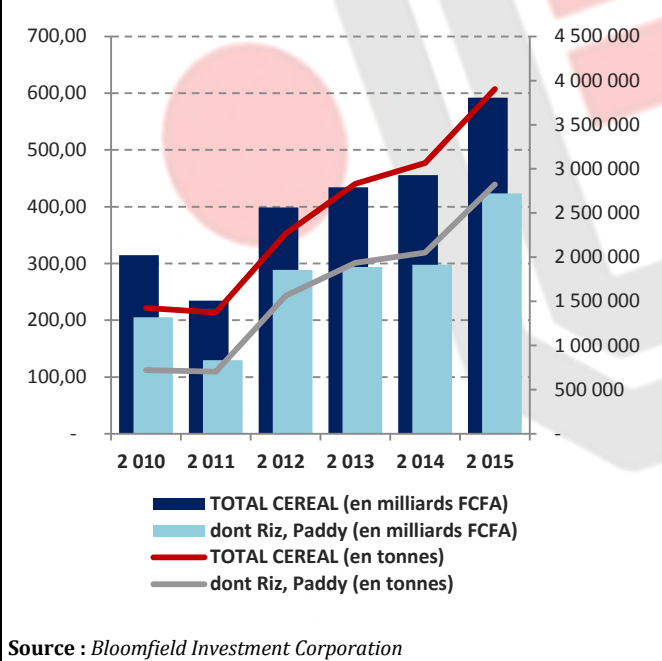


secteur s'accélèrent depuis 2012 et sa contribution à la croissance en est renforcée.

✓ **L'agriculture vivrière, une bonne dynamique, résultat des programmes de développement**

L'agriculture vivrière est principalement orientée vers la demande locale dans un objectif d'autosuffisance. Le Programme National Ivoirien pour l'Agriculture (PNIA) a permis de renforcer la production nationale sur les produits sensibles notamment le riz, où la production insuffisante rend le pays dépendant de ses importations. Le renforcement de la production de riz a permis de réduire considérablement le déficit de production afin de renforcer l'autosuffisance alimentaire. Ainsi, la production de riz qui était de 722 609 tonnes en 2010 est estimée à 2 825 000 tonnes en 2015 (soit près de 4 fois plus que son niveau 5 ans auparavant).

**Graphe 4 : Évolution de la production vivrière de Côte d'Ivoire entre 2010 et 2015**

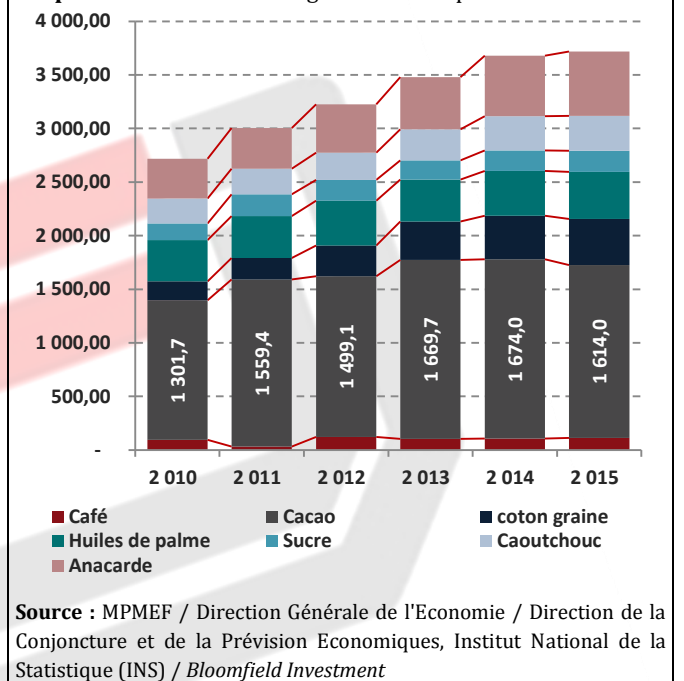


✓ **L'agriculture d'exportation, de bonnes performances malgré la pression à la baisse des cours internationaux des matières premières**

L'agriculture de rente en Côte d'Ivoire est principalement portée par le cacao. La Côte d'Ivoire premier producteur mondial de cacao tente de construire et renforcer un leadership sur plusieurs

matières de rentes (sur le modèle du cacao et du café). Les rendements relativement importants de ces cultures ont un impact direct sur le revenu moyen des producteurs ainsi que leur niveau de vie. Entre 2012 et 2015, les efforts du gouvernement se sont concentrés sur l'encadrement du sous-secteur à travers la mise en place de structures réglementaires capables d'organiser les acteurs et mettre en place des procédures claires. Le processus de vente du cacao, du café, du coton et de l'anacarde est adossé sur une réglementation qui sécurise les revenus des planteurs et harmonise les prix sur l'ensemble du territoire.

**Graphe 5 : Production de l'agriculture d'exportation en volume**



Les performances du cacao, du coton et de l'anacarde sont remarquables sur les dernières années. Le niveau de production est en constante amélioration du fait du renforcement de l'encadrement des planteurs, le renouvellement du verger du cacao et l'amélioration des rendements.

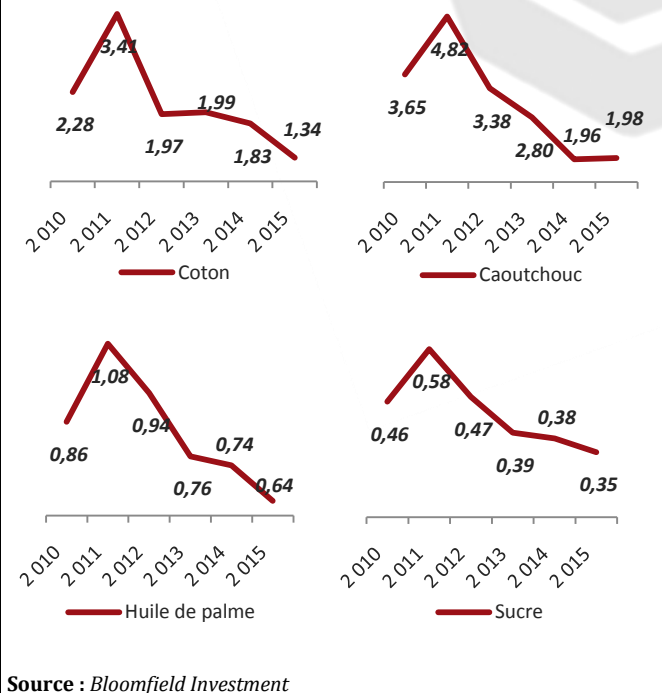
La professionnalisation des filières agricoles à travers l'acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) sur le droit des sociétés Coopératives, permet de renforcer la crédibilité des acteurs. La création d'un statut social imposant une organisation très proche des sociétés privées est entrée en vigueur le 15 Mai 2013. Ce nouveau dispositif impose aux coopératives la production

régulière d'états financiers, premier pas vers leur éligibilité au marché financier.

Cependant, des risques subsistent concernant la pérennité de cette reprise. Des lacunes organisationnelles subsistent, liées à l'encadrement des producteurs. L'encadrement technique insuffisant limite le niveau de rendement à l'hectare des producteurs locaux sur les cultures de rentes. La difficulté pour l'administration de faire appliquer sur tout le territoire les règles en vigueur encadrant les prix aux producteurs limite l'efficacité des dispositifs mis en place. Le financement privé limité sur ce secteur d'activité limite les perspectives de développement. Le dispositif OHADA devrait permettre aux sociétés coopératives de rentrer plus facilement sur le marché financier afin de concentrer l'investissement du secteur.

Enfin, plusieurs matières de l'agriculture d'exportation souffrent d'une pression importante des cours internationaux, résultat de la pression des marchés. Cela vient réduire les marges des petits exploitants et met à risque certains secteurs (Caoutchouc naturel, huile de palme, coton et sucre) dont le développement est de fait limité. Toutefois, l'effet inverse renforce les performances du cacao.

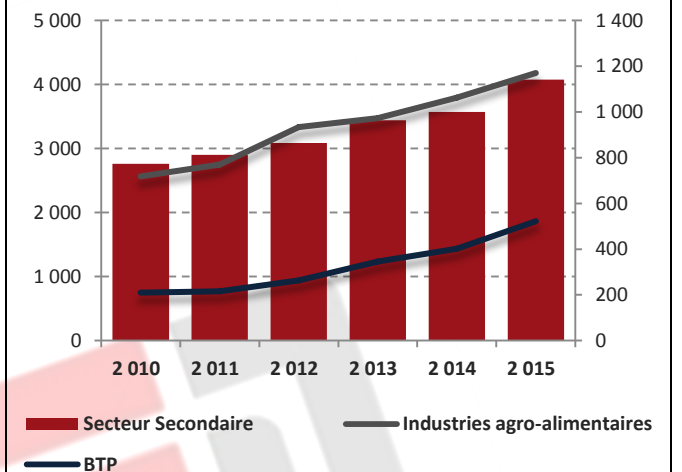
**Graph 6 : Évolution des cours moyen annuel entre 2010 et 2015**



### Un secteur secondaire en croissance

Le secteur secondaire ivoirien représente 21,1% de la richesse créée en 2014. En 2015, ce secteur atteindra les 21,6% du PIB. Le secteur industriel ivoirien est le plus important de l'UEMOA. La dynamique retrouvée du sous-secteur BTP et de l'agro-industrie porte les performances du secteur.

**Graph 7 : Evolution de la valeur ajoutée du secteur secondaire ivoirien entre 2010 et 2015 (en milliards de FCFA)**



Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS) / Bloomfield Investment

L'industrie agroalimentaire représente plus de 28,7% du secteur secondaire. Entre 2010 et 2015, la richesse générée par le sous-secteur a été multipliée par 1,6 quand le sous-secteur Bâtiment Travaux public est multiplié par 2,5 sur la même période.

Le secteur a été marqué par la crise qui a occasionné des fermetures d'entreprises, des désinvestissements et la baisse de l'activité économique. La stratégie du gouvernement émanant de sa volonté d'accroître<sup>4</sup> la part du secteur secondaire prend forme autour des axes suivants

- un renforcement du cadre législatif pour attirer les investissements étrangers,
- des mesures en vue de l'amélioration de l'environnement des affaires
- et des appuis ciblés en matière d'accompagnement notamment dans l'agro-industrie.

<sup>4</sup> Augmentation de la part espérée à 40% en 2020

Cela contribuerait à augmenter le taux de transformation des matières premières produites sur le territoire et de bénéficier du large marché constitué par l'UEMOA.

**Tableau 5 : Taux de transformation sur les ressources agroindustrielles de la Côte d'Ivoire**

Produits	Production 2012-2013 (milliers T)	Position, Afrique	Taux de Transformation %
Anacarde	500	1	5%
Cacao	1 671	1	30%
Coton	350	3	20%
Café	104	8	25%
Mangué	47	7	<5%
Ananas	60	4	<5%
Huile de Palme brute	392	2	100%
Hévéa	290	1	<5%

Source : Ministère de l'industrie et des mines

### ✓ *Un leadership énergétique régional renforcé*

La production énergétique de la Côte d'Ivoire a considérablement progressé sur les dernières années. La capacité de production améliorée (1 632 MW) du pays renforce son leadership dans le domaine. En effet, la consommation énergétique locale n'absorbe pas la totalité de la production. Ainsi, le surplus de production est exporté via les lignes d'interconnexion.

Le pays dispose de 6 centrales hydrauliques, et quatre centrales thermiques alimentées au gaz naturel liquéfié (*Hydrotreated Vegetable Oil - Hvo*). La production issue des centrales thermiques progresse de 15,9% entre 2012 et 2013 pour atteindre les 5 964GWh. La production nette d'électricité en 2013 est de 7 581,9GWh, en progression de 9,2% par rapport à l'année 2012. La concentration de la production énergétique sur la source thermique est très consommatrice de gaz naturel. En effet, avec 78,8% de la production de source thermique, les 4 centrales du pays ont un impact considérable sur la demande locale de gaz naturelle. Cette situation entraîne un déficit de l'offre pour la demande domestique.

En 2014, la production électrique est de 8 163,2GWh, en augmentation de 7,7% comparativement à 2013. La part de production

issue des centrales hydrauliques est en moyenne de 22,1% entre 2011 et 2014. La production électrique de 2015 est attendue à 9 315,2GWh, soit une progression d'environ 14%.

**Tableau 6 : Évolution de la production nette d'électricité entre 2011 et 2014, par source d'énergie (en GWh).**

	2011	2012	2013	2014
<b>Production nette d'électricité</b>	<b>5 993</b>	<b>6 126</b>	<b>7 582</b>	<b>8 163</b>
Source thermique	4 232	5 147	5 964	6 387
Source hydraulique	1 761	979	1 618	1 776

Source : Bloomfield Investment

La surproduction électrique du pays lui permet d'exporter le surplus vers le Burkina Faso, Mali, Ghana, Togo and Benin. Des travaux d'interconnexion prévus pour la fin 2015 permettront au pays d'exporter ses surplus vers la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia. Le gouvernement ivoirien, afin de renforcer encore son leadership entend rehausser la capacité de production de la Côte d'Ivoire de 1 632MW en 2015 à 4000MW en 2020.

L'inauguration de l'extension de la centrale Azito 3 en Juin 2015 devrait contribuer à augmenter la capacité de production d'électricité de 10%. De plus, avec la prochaine mise en marche de la turbine de 110MW de CIPREL ainsi que l'entrée en production du barrage hydroélectrique de Soubré au sud-ouest du pays (275MW) porteraient la capacité de la production de la Côte d'Ivoire à 2 180MW en 2017 si les échéances sont respectées.

Cependant, les insuffisances de l'infrastructure électrique ont un impact considérable sur la distribution de l'électricité en Côte d'Ivoire. L'activité du secteur privé en est fortement impactée. À travers l'analyse de l'Indice de Performance du Secteur Privé de Cote d'Ivoire (IPSP-CI) du mois de Mai 2015, il apparaît que 89% des acteurs du secteur privé ont constaté une coupure électrique durant le mois et 79,8% d'entre eux estiment que ces coupures ont impacté leur activité.

✓ **Le développement de l'activité minière, un processus long**

Le secteur minier de la Côte d'Ivoire est historiquement dominé par l'or. Toutefois, le diamant, du manganèse, la bauxite et le fer sont aussi exploités sur le territoire.

**Tableau 7:** Évolution de l'exploitation d'Or et de Manganèse entre 2011 et 2015

	Or (en kilogramme)	Manganèse (tonnes)
2 011	12 357	49 944
2 012	12 164	108 330
2 013	15 516	254 499
2 014	18 600	308 402
2 015	20 000	660 000

Source : MPMEF / Direction Générale de l'Economie / Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economiques, Institut National de la Statistique (INS) / Bloomfield Investment

La production d'or a lentement évolué pour atteindre 18,6 tonnes en 2014. Elle est projetée à 20 tonnes en 2015. L'exploitation de manganèse connaît un essor très important depuis 2012. En effet, la réouverture de la mine de Lauzoua en avril 2013 a permis un bond considérable de la quantité de manganèse exploité sur le territoire. La production de manganèse a presque triplé entre 2011 et 2014 passant de 108 330 tonnes à 308 402 tonnes. L'Afrique du Sud et le Gabon sont les deux premiers producteurs africains (respectivement 11,02 millions de tonnes et 4,3 millions de tonnes en 2013).

La Côte d'Ivoire, pendant les dernières décennies a sous exploité son potentiel minier. Afin de profiter de ce potentiel, le gouvernement a adopté en mars 2014, un nouveau code minier permettant d'encadrer le secteur et accompagner son développement. Ce nouveau cadre réglementaire met l'accent sur une transparence renforcée durant le processus d'attribution des permis. Il étend aussi la période maximale de recherche de 7 ans à 10 ans afin d'augmenter le niveau des réserves prouvées du secteur et renforcer son attractivité.

Ainsi, en 2014, 140 permis d'exploration sont en vigueur et sur l'ensemble des ressources minières du pays.

Cependant, le développement du sous-secteur est ralenti par le manque de précision dans la carte géologique de base du pays. La fragilité et la vétusté de l'infrastructure électrique et logistique (routière, ferroviaire...) rend difficile l'exploitation efficiente des gisements. En effet, les zones minières à fort potentiels du pays ne sont pas encore suffisamment désenclavées pour renforcer l'intérêt des investisseurs étrangers (notamment sur l'efficacité opérationnelle des futurs sites d'exploitation).

Enfin, la promotion du sous-secteur minier de Côte d'Ivoire est un processus long qui nécessite un investissement public important. En effet, dans le contexte régional CEDEAO, la Côte d'Ivoire demeure moins compétitive dans le domaine que le Mali, le Burkina Faso et le Ghana qui bénéficie encore de leur expérience (allègement des procédures d'attribution de permis, expertise locale, infrastructure minimum dans les zones à fort potentiels...).

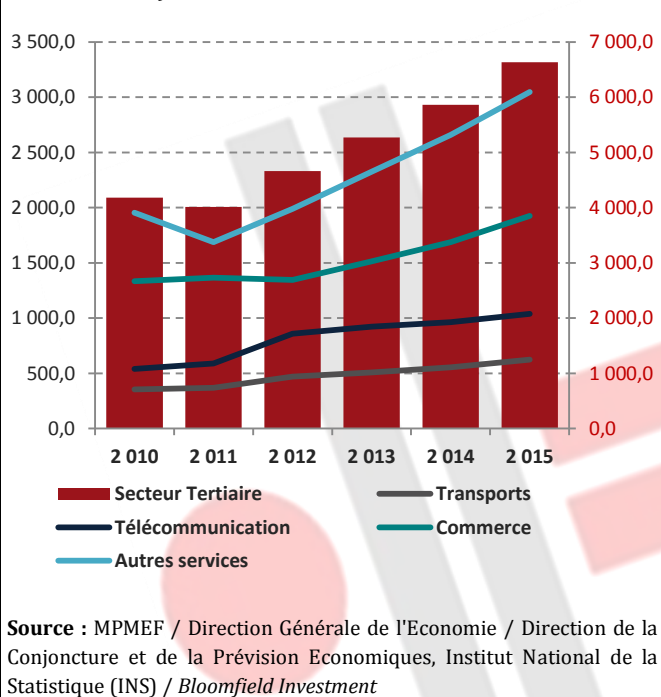
### **Le secteur tertiaire porté par le commerce et les télécoms**

Le secteur tertiaire qui regroupe les activités de transports, communication, télécommunications, commerce, représente 34,6% du PIB en 2014 avec une prépondérance du commerce et des télécoms (environ 45% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire). À fin novembre 2014, le secteur s'impose comme le principal bénéficiaire du crédit bancaire avec plus de 57,9% du crédit.

En 2015, le secteur tertiaire devrait représenter 35,2% du PIB du pays. La contribution à la croissance du commerce est la plus élevée du tertiaire et évolue de façon constante. En effet, le commerce engendre 1 point de croissance en 2013 et devrait générer 1,2 point de croissance en 2015. La valeur ajoutée du sous-secteur commerce évolue en moyenne de 12,7% depuis 2013 (9,9% pour le transport et 6,5% pour les télécoms). La dynamique du commerce est essentielle pour la croissance du secteur et les perspectives à moyen termes sont importantes. L'installation progressive de grandes

chaînes de distribution<sup>5</sup> contribuera à maintenir le rythme de croissance du tertiaire. De même, le développement rapide des acteurs locaux de la distribution et l'environnement concurrentiel accrue (entre les traditionnels de la distribution en Côte d'Ivoire et les grands groupes arrivants) devrait permettre de développer les chaînes de distributions et élargir l'offre des acteurs.

**Graphe 8 : Évolution de la valeur ajoutée du secteur tertiaire et des principaux sous-secteurs ivoirien entre 2010 et 2015 (en milliards FCFA)**



Le sous-secteur des télécoms présente aussi un potentiel relativement important. La valeur ajoutée du secteur évolue graduellement entre 2012 et 2014 passant de 860,1 milliards FCFA à 964 milliards FCFA. Le niveau de pénétration des télécoms en Côte d'Ivoire est relativement élevé. Le secteur est dominé par la téléphonie mobile dont le taux de pénétration est de 100,06% en mars 2015, pour un parc d'abonnés de 22,95 millions en évolution de 12,4% par rapport à 2014.

Le potentiel est encore très important sur la branche internet dont le taux de pénétration demeure relativement faible (31,6%, dont 0,3% sur

l'internet filaire et sans fil). La branche internet est principalement portée par le mobile qui totalise 99% des abonnés à fin mars 2015.

Sur les 5 dernières années, l'investissement cumulé du sous-secteur est d'environ 743 milliards FCFA. Le nombre d'emplois créés par le secteur à l'année est estimé à 3 239 en 2013 et 3123 à Septembre 2014. L'impact économique de ce sous-secteur est relativement important et transversal sur l'économie.

Le potentiel futur du secteur tertiaire repose aussi sur le sous-secteur transport. Le renforcement des infrastructures routière, portuaire, fluviale, aéroportuaire et ferroviaire devrait avoir un impact considérable sur le secteur à moyen terme. En effet, le développement du transport fluvial prévu dans la stratégie de développement du secteur présente un potentiel important étant donné le réseau fluvial du pays. De plus, la signature d'une convention entre l'État de Côte d'Ivoire et Bolloré (le concessionnaire) pour la modernisation et le développement du réseau ferroviaire liant Abidjan à la ville de Kaya, permettra de développer les échanges avec les pays frontaliers du nord de la Côte d'Ivoire.

<sup>5</sup> L'installation de carrefour en Côte d'Ivoire via son partenariat stratégique avec le groupe CFAO, le lancement de Cdiscount par le groupe Casino et l'intérêt porté par le groupe Auchan pour l'Afrique subsaharienne (déjà présent au Sénégal et en Mauritanie).

## Les finances publiques

- ✓ **Des recettes en forte augmentation mais une dépendance aux dons extérieurs de plus en plus importante.**

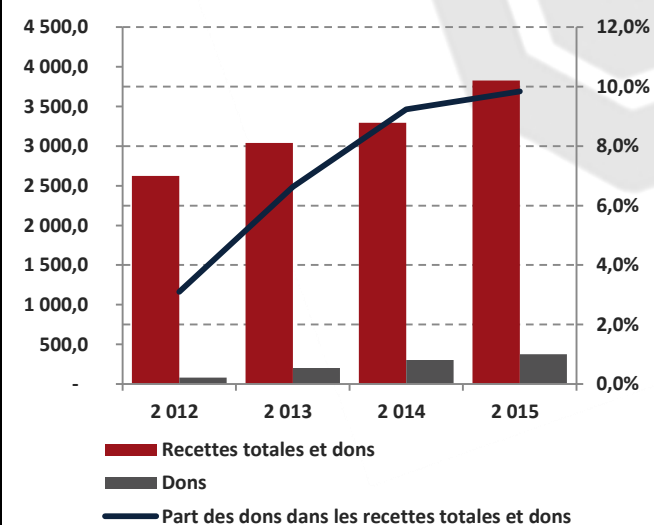
**Tableau 8** : Évolution des recettes totales et dons de Côte d'Ivoire entre 2012 et 2015 (en milliards FCFA)

	2012	2013	2014	2015
Recettes totales et dons	2 621,4	3 039,5	3 293,4	3 824,4
Recettes totales hors dons	2 540,2	2 838,0	2 989,4	3 448,2
Recettes fiscales	2 213,0	2 408,6	2 573,3	2 881,1
Recettes non fiscales	327,2	429,5	416,1	567,1
Dons	81,2	201,5	304,0	376,2

Source : MPMEF / FMI / Bloomfield Investment

Les recettes totales hors dons de la Côte d'Ivoire sont estimées à 17,9% du PIB en 2014 et atteignent les 2 989,4 milliards FCFA. Pour l'année 2015, ces recettes devraient être d'environ 3 448,2 milliards FCFA (18,8% du PIB), soit une évolution de 15,3%, résultat de l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales. Entre 2012 et 2015, les recettes totales hors dons sont en forte progression, de plus de 35,7%. Toutefois, le niveau de dépendance des recettes aux dons s'accroît depuis 2012.

**Graphe 9** : Évolution de la part des dons dans les recettes totales et dons de Côte d'Ivoire entre 2012 et 2015



Source : MPMEF / FMI / Bloomfield Investment

La forte progression des dons depuis 2012 est le résultat à la fois de la conversion progressive d'une partie de la dette extérieure ivoirienne en investissement au service du développement, dans

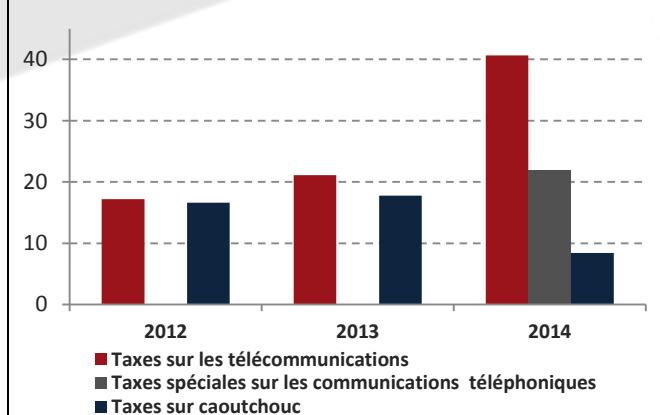
le cadre du C2D, et des programmes de financement direct de projets de développement. Ainsi, en 2013, le programme C2D totalisait 98,7 milliards FCFA et plusieurs financements directs (notamment de la banque mondiale 69,7 milliards FCFA<sup>6</sup> et de la BAD à hauteur de 17,3 milliards FCFA). En 2014, le financement des projets Banque Mondiale s'est élevé à 71,8 milliards FCFA. Les dons de l'Union Européenne sur la même année s'élèvent à 20,3 milliards FCFA et de la BAD à 18,3 milliards FCFA.

Les recettes fiscales du pays se sont elles aussi améliorées entre 2014 et 2015. Le recouvrement de l'impôt sur le bénéfice, de l'impôt sur le revenu et de la TVA soutiennent la croissance de l'envergure financière de l'Etat. L'impôt sur le revenu progresse du fait de la hausse significative du SMIG.

Cette bonne tendance des recettes fiscales est aussi le fait de l'élargissement de la base des prélèvements des ressources intérieures avec l'instauration de nouvelles taxes :

- la taxe sur les télécommunications (2012),
- la taxe spéciale sur les communications téléphoniques (2014),
- la taxe sur le caoutchouc (2012),
- la taxe sur le profit additionnel minier (instaurée en 2012, elle est abandonnée avec le nouveau code minier en 2014).

**Graphe 10** : Contribution des nouvelles taxes aux recettes de l'Etat (en milliards de FCFA) entre 2012 et 2014



Source : Bloomfield Investment

<sup>6</sup> Pour le financement du Programme d'Urgence Réhabilitation et d'autres projets (*Projet de Renaissance des Infrastructures, Projet d'Urgence d'Appui à l'Éducation, Projet d'Assistance Post-Crise*)

✓ **Des dépenses courantes maîtrisées au profit de l'investissement public**

Les dépenses publiques en 2015 sont attendues à 4 500,1 milliards FCFA, en évolution de 22,7% par rapport à l'année 2014 (3 669,5 milliards FCFA). Rappelons que les recettes totales hors don du pays évoluent seulement de 15,3% sur la même période. C'est la première fois depuis 2012 que les dépenses totales évoluent à un rythme plus important que les recettes. Ce phénomène de rattrapage rapide des dépenses met une pression sur le recours à l'endettement de l'État.

**Tableau 9** : Évolution des dépenses publics et de la structure entre 2012 et 2015 (en milliards FCFA)

	2012	2013	2014	2015
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 054,0</b>	<b>3 385,6</b>	<b>3 669,5</b>	<b>4 500,9</b>
Dépenses courantes	2 436,0	2 451,4	2 677,8	3 123,3
Salaires et traitements	934,6	1 038,9	1 183,3	1 328,4
Subventions et autres transferts courants	410,6	325,0	304,1	380,3
Autres dépenses courantes	572,1	545,2	656,1	793,9
Dépenses liées à la crise	56,5	75,4	62,2	55,6
Intérêts dus	233,0	214,8	213,6	301,9
Dette intérieure	79,6	115,6	119,5	154,0
Dette extérieure	153,4	99,1	94,2	147,8
Dépenses d'investissement	615,8	934,2	994,2	1 377,7

	2012	2013	2014	2015
<b>Dépenses totales</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Dépenses courantes	79,8%	72,4%	73,0%	69,4%
Salaires et traitements	30,6%	30,7%	32,2%	29,5%
Subventions et autres transferts courants	13,4%	9,6%	8,3%	8,4%
Autres dépenses courantes	18,7%	16,1%	17,9%	17,6%
Dépenses liées à la crise	1,9%	2,2%	1,7%	1,2%
Intérêts dus	7,6%	6,3%	5,8%	6,7%
Dette intérieure	2,6%	3,4%	3,3%	3,4%
Dette extérieure	5,0%	2,9%	2,6%	3,3%
Dépenses d'investissement	20,2%	27,6%	27,1%	30,6%

Source : MPMEF / FMI / Bloomfield Investment

L'évolution relativement forte des dépenses totales est le résultat d'une augmentation soutenue des dépenses d'investissement et de la masse salariale (pour ce qui concerne les dépenses courantes). En effet, la masse salariale évolue de +16,6% en 2015 avec la revalorisation des salaires de la fonction publique et impact directement les dépenses courantes de l'État. De même, les dépenses

d'investissement, progressent de +38,6% par rapport à l'année 2014 et sont estimés à 1 377,7 milliards FCFA en 2015.

Le surplus des dépenses généré uniquement par ces deux postes en 2015 (comparativement à 2014) est hauteur de 528,6 milliards FCFA (soit 64% de l'augmentation des dépenses totales entre 2014 et 2015).

Toutefois, l'analyse de la structure des dépenses montre que la part dévolue au fonctionnement de l'État en 2015 (les dépenses courantes) est en relative contraction par rapport à 2014. Cette contraction dans la structure des dépenses profite à l'investissement public. Ainsi, la part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales est estimée à 30,6% en 2015, contre 20,2% en 2012. À l'inverse, la part des dépenses courantes est estimée à 69,4% en 2015 contre 79,8% en 2012. L'action de l'État ivoirien en ressort renforcée et lui permet de soutenir sa politique de relance par l'investissement.

✓ **Le déséquilibre budgétaire, un risque important adossé aux dons renforce la dépendance à l'aide extérieure**

Le déséquilibre budgétaire représente un risque important pour la stratégie financière de la Côte d'Ivoire et contraint de plus en plus l'endettement souverain. De plus, la situation du solde budgétaire se dégrade très rapidement si l'on considère la situation « hors dons ». Dans le cas d'un manque de soutien, la situation intrinsèque de la Côte d'Ivoire pourrait très fortement se dégrader.

**Tableau 10** : Évolution du solde budgétaire global de la Côte d'Ivoire entre 2012 et 2015 (en milliards FCFA)

	2012	2013	2014	2015
Solde global (hors dons)	- 513,9	- 547,5	- 680,1	- 1 052,8
Solde global (dons inclus)	- 432,7	- 346,1	- 376,1	- 676,6
Solde global (dons inclus - base caisse)*	- 242,0	- 306,3	- 538,5	- 726,6
Solde global (hors dons - base caisse)*	- 323,2	- 507,7	- 842,5	- 1 102,8

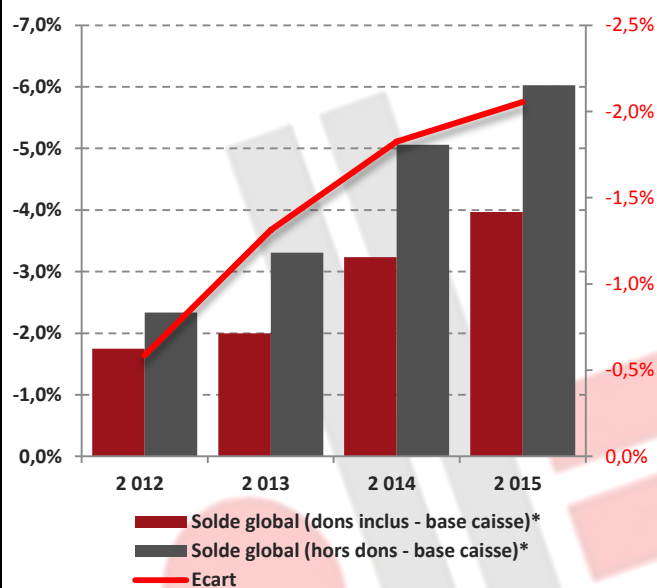
\*retraitement du paiement des arriérés de la dette intérieurs

Source : MPMEF / FMI / Bloomfield Investment

Le solde global de la Côte d'Ivoire projeté en 2015 ressort à -726,6 milliards FCFA (soit 19% des

recettes totales et 4% du PIB). En 2012, le déficit budgétaire global est de 242 milliards FCFA (soit 9% des recettes totales et 1,7% du PIB). L'équilibre budgétaire du pays s'est donc fortement dégradé entre 2012 et 2015. De plus, le volume plus important des dons extérieurs limite ce phénomène. Il convient d'évaluer la situation intrinsèque de l'équilibre budgétaire « hors dons ».

**Graphe 11** : Comparatif de la situation du solde global de la Côte d'Ivoire entre 2012 et 2015 (en % du PIB)



\*retraitement du paiement des arriérés de la dette intérieurs

Source : MPMEF / FMI / Bloomfield Investment

L'analyse de l'équilibre budgétaire hors dons révèle un déficit important et en dégradation rapide depuis l'année 2012. Le déficit budgétaire global de la Côte d'Ivoire, si l'on considère la situation hors dons, s'élève à 6% du PIB en 2015 contre 4% y compris les dons. Le scénario d'un désengagement de l'aide au développement pourrait avoir un impact très important sur l'équilibre budgétaire du pays. La capacité de la Côte d'Ivoire à maintenir sa politique de relance par l'investissement publique sur le long terme en serait d'autant plus limitée.

✓ **Une bonne maîtrise de la dette externe pour un financement optimal du déficit budgétaire global**

Le niveau d'endettement de la Côte d'Ivoire est maîtrisé depuis 2012. Le stock de la dette ivoirienne s'élève à 6 170,2 milliards FCFA en 2014 (soit 36,4% du PIB en 2014 contre 34% du PIB en

2013). Le stock de la dette se répartie entre la dette externe à 50,9% et la dette domestique à 49,1%.

Le poids du service de la dette sur les recettes hors dons est relativement stable entre 2012 et 2014. En 2014, ce poids est estimé à 33,6% contre 32,1% en 2012. Entre 2009 et 2011, le poids du service de la dette sur les recettes totales hors dont avoisine 45%.

**Tableau 11** : Évolution du stock de la dette entre 2009 et 2014 (en milliards FCFA / en % du PIB)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Stock total *</b>	<b>7 364,4</b>	<b>7 770,5</b>	<b>8 377,1</b>	<b>4 679,6</b>	<b>5 257,3</b>	<b>6 170,2</b>
Encours	6 699,3	7 423,7	7 880,3	4 357,5	4 948,2	5 779,3
Arriérés	665,1	346,8	496,8	322,1	309,1	390,8
Service due	878,9	993,9	1 317,1	815,3	837,5	1 005,7
Service payé	794,9	544,9	234,9	372,3	599,9	1 064,1
<b>Dette externe *</b>	<b>5 861,5</b>	<b>5 748,5</b>	<b>6 264,2</b>	<b>2 393,0</b>	<b>2 605,4</b>	<b>3 138,2</b>
Encours	5 340,1	5 611,1	6 066,7	2 393,0	2 605,4	3 138,2
Arriérés	521,4	137,4	197,5	-	-	-
Service due	437,7	449,3	374,4	455,3	95,8	149,8
Service payé	392,5	138,9	78,7	112,8	95,8	149,8
<b>Dette domestique</b>	<b>1 502,9</b>	<b>2 022,0</b>	<b>2 112,9</b>	<b>2 286,6</b>	<b>2 651,9</b>	<b>3 031,9</b>
Encours	1 359,2	1 812,6	1 813,6	1 964,5	2 342,8	2 641,1
Arriérés	143,7	209,4	299,3	322,1	309,1	390,8
Service due	441,2	544,6	942,7	360,0	741,7	855,9
Service payé	402,4	406,0	156,2	259,5	504,1	914,3
	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Stock total *</b>	<b>64,2%</b>	<b>63,0%</b>	<b>69,9%</b>	<b>33,9%</b>	<b>34,0%</b>	<b>36,4%</b>
Encours	58,4%	60,2%	65,8%	31,6%	32,0%	34,1%
Arriérés	5,8%	2,8%	4,1%	2,3%	2,0%	2,3%
<b>Dette externe *</b>	<b>51,1%</b>	<b>46,6%</b>	<b>52,3%</b>	<b>17,3%</b>	<b>16,9%</b>	<b>18,5%</b>
Encours	46,6%	45,5%	50,7%	17,3%	16,9%	18,5%
Arriérés	4,5%	1,1%	1,6%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Dette domestique</b>	<b>13,1%</b>	<b>16,4%</b>	<b>17,6%</b>	<b>16,6%</b>	<b>17,2%</b>	<b>17,9%</b>
Encours	11,9%	14,7%	15,1%	14,2%	15,2%	15,6%
Arriérés	1,3%	1,7%	2,5%	2,3%	2,0%	2,3%

\*retraité de la dette éligible au C2D

Source : Direction de la Dette Publique / Bloomfield Investment

L'allègement de la dette externe du pays a permis d'accompagner la relance économique et présente une marge de manœuvre pour le financement du déficit public grandissant. La stratégie de gestion de la dette à moyen et long terme (SDMT) régulièrement mise à jour permet de prévenir les débordements en pilotant de façon prospective l'échelonnement du stock de la dette sur le court, moyen et long terme.

Cependant, la SDMT ne semble pas tenir compte du risque de change lié à la devise. Le recours de plus



en plus important aux marchés des capitaux internationaux rehausse la dette en devise de la Côte d'Ivoire (notamment en dollar US). Les enjeux monétaires sur la dette en devise sont réels depuis que les États Unis et l'Europe adopte des stratégies monétaire de relance économique. En effet, le scénario d'une remontée du dollar US prend forme en raison de la politique d'aménagement quantitatif américaine. À contrario, l'Union Européenne débute sa politique d'aménagement quantitatif qui a pour effet de réduire la valeur de l'euro historiquement fort. Le double effet de ces politiques monétaires impacte directement la dette en devise de la Côte d'Ivoire libellée en dollar US.

**Tableau 12** : Répartition de la dette publique totale libellée en devise étrangères à fin décembre 2014

	Stock de la dette convertie en CFA	Répartition
<i>CNY</i>	87,0	1,4%
<i>EUR</i>	374,8	6,1%
<i>KWD</i>	8,6	0,1%
<i>SAR</i>	12,3	0,2%
<i>SDR</i>	111,1	1,8%
<i>USD</i>	1 906,5	30,9%
<i>CFA</i>	3 669,9	59,5%
<b>TOTAL</b>	<b>6 170,2</b>	<b>100,0%</b>

Source : Direction de la Dette Publique / Bloomfield Investment

Au regard de la répartition du stock de la dette en devises, 30,9% de la dette publique est sujette au risque de change lié au dollar US. Des mécanismes de couverture du risque peuvent être mis en place pour couvrir ce type de risque.

## Système financier

Le système financier ivoirien est intégré à celui du système communautaire de l'UEMOA. Ainsi, la politique monétaire est le fait de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le Conseil des Ministres de l'UMOA est chargé de définir l'environnement réglementaire de l'activité du système bancaire et financier et de la politique de change de l'UMOA.

L'organe de régulation du système bancaire est la Commission Bancaire de la BCEAO, le marché boursier communautaire est la BRVM avec comme organe de régulation le Conseil Régional de l'Épargne Public et du Marché Financier.

### ✓ La solidité du système bancaire à consolider

**Tableau 13** : Respect des normes prudentielles en UEMOA par pays

	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Nombre de banques	12	12	24	4	13	11	20	12	108
Ratio de fonds propres (minimum 5 milliards)	10	9	17	2	12	8	16	7	81
	83%	75%	71%	50%	92%	73%	80%	58%	75%
Ratio de fonds propres (minimum 8 %)	10	7	15	3	9	7	15	9	75
	83%	58%	63%	75%	69%	64%	75%	75%	69%
Exposition à un gros emprunteur (max 75% des fonds propres)	7	6	14	3	11	7	16	8	72
	58%	50%	58%	75%	85%	64%	80%	67%	67%
Prêts entre parties liées (max 20% des fonds propres)	9	10	17	3	12	8	17	8	84
	75%	83%	71%	75%	92%	73%	85%	67%	78%
Ratio de transformation (50%)	9	9	16	3	9	7	17	6	76
	75%	75%	67%	75%	69%	64%	85%	50%	70%
Ratio de liquidité	9	7	15	4	10	7	7	7	66
	75%	58%	63%	100%	77%	64%	35%	58%	61%

Source : Rapports de la Commission bancaire des Etats d'Afrique de l'Ouest 2013

Le système bancaire ivoirien n'est pas suffisamment solide dans la mesure où seulement 70% des banques respectent le ratio de fonds propres minimum en 2013. De plus peu de banques respectent également les autres normes prudentielles, notamment le ratio de couverture des emplois à moyens et long terme par des

ressources stables et le ratio de limitation des engagements sur une même signature.

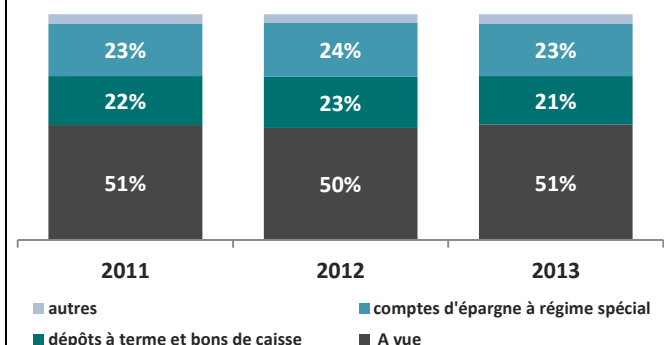
Cela pourrait contribuer à renforcer la vulnérabilité du système financier face à des risques de défauts et d'autres chocs internationaux même si certaines dispositions réglementaires en termes d'actifs vis-à-vis de la BCEAO et l'arrimage de la monnaie à l'euro constituent une sécurité supplémentaire.

Aussi, l'implantation de groupes transfrontaliers peut favoriser la concurrence sur le marché mais également susceptible d'être un facteur de crise si le contrôle bancaire n'est pas efficace.

Au niveau régional, la Côte d'Ivoire est en dessous de la moyenne (en ce qui concerne le nombre de banques respectant les normes par rapport à l'ensemble du système bancaire) dans la zone UEMOA tant pour le ratio de solvabilité que pour les autres ratios prudentiels. Cette situation est de nature à renforcer les inquiétudes quant à la solidité du système bancaire ivoirien par rapport à son poids dans la zone. Toutefois, il faut rappeler que la Côte d'Ivoire compte le plus grand nombre d'établissements bancaires (24) dans la zone UEMOA.

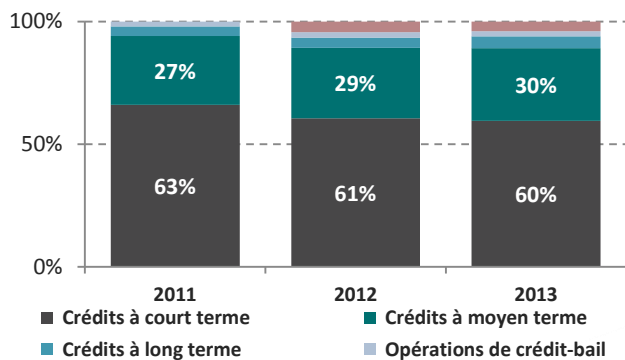
Les ressources collectées par le système bancaire auprès de sa clientèle sont constituées à 50% de dépôts à vue et à 50% de dépôt à terme. La structure des crédits quant à elle est toujours dominée par les crédits à court terme même si l'on observe une augmentation relativement lente des crédits à moyen terme.

**Graphe 12** : Structure des ressources collectées par les établissements bancaires



Source : Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest et Bloomfield Investment Corporation

**Graph 13** : crédit à l'économie par les établissements bancaires entre 2011 et 2013



Source : Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest et Bloomfield Investment Corporation

La prédominance des crédits à court terme pourrait compromettre la dynamique de croissance initiée en Côte d'Ivoire du fait de la faiblesse de l'engagement des banques dans l'accompagnement des entreprises à la création de richesse. Cela est encore plus inquiétant pour le secteur agricole qui représente une part importante du PIB et qui à travers le PNIA<sup>7</sup> ambitionne un taux de croissance d'au moins 9% en 2020, mais qui ne bénéficie que de 2,3% de crédit sur les cinq dernières années (plus des crédits à court terme qu'à long termes).

### Le financement de l'économie par le système bancaire.

Le système bancaire de Côte d'Ivoire est le plus important de l'UEMOA. Le pays concentre près de 27,7% de l'actif bancaire de la région.

Le volume de crédit octroyé par le secteur bancaire est, de fait, fortement concentré sur la Côte d'Ivoire, même si l'évolution des marchés du crédit dans l'ensemble de la zone UEMOA a entraîné un phénomène de rattrapage des autres pays de l'Union entre 2009 et 2014.

Le volume de crédit au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Togo ont doublés entre 2009 et 2014. En Côte d'Ivoire, il évolue de 38,7% sur la même période.

**Tableau 14** : Évolution du volume de crédit bancaire en UEMOA entre 2009 et 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Benin	798 106	846 403	884 757	819 121	899 267	1 128 153
Burkina Faso	638 430	722 675	874 315	1 149 238	1 306 008	1 583 327
Côte d'Ivoire	1 632 353	1 735 163	1 649 770	1 680 672	1 788 600	2 264 860
Guinée Bissau	11 995	13 941	17 045	20 665	17 958	10 843
Mali	422 489	343 683	439 157	568 438	690 841	811 346
Niger	307 193	349 369	421 399	498 852	560 333	586 451
Sénégal	1 386 475	1 484 511	1 722 200	1 777 515	1 847 998	2 025 711
Togo	200 738	263 084	358 146	493 092	555 439	546 482
<b>TOTAL</b>	<b>5 397 779</b>	<b>5 758 829</b>	<b>6 366 789</b>	<b>7 007 593</b>	<b>7 666 444</b>	<b>8 957 173</b>

Source : Rapport d'activité de la BCEAO et Bloomfield Investment Corporation

Le système bancaire de l'UEMOA est un mécanisme de financement privilégiant le court terme. Le poids du crédit à court terme dans le volume de crédit total en 2014 est de 68%. En Côte d'Ivoire, ce phénomène est encore plus important. Le volume de crédit bancaire à court terme de l'économie ivoirienne est bien plus important que la situation régionale. En 2014, bien qu'en progression par rapport à 2013, il est de 76%.

#### ✓ Le système bancaire ne finance l'économie que sur le court terme

Bien que le soutien du secteur bancaire à l'agriculture soit plus important en Côte d'Ivoire que dans l'ensemble de la région UEMOA, le ratio de financement à long terme demeure relativement faible. Seulement 4,4% du crédit bancaire de la Côte d'Ivoire est alloué à l'agriculture, pour un sous-secteur qui représente plus de 24% de l'économie du pays.

**Tableau 15** : Ratio de crédit bancaire à moyen et long terme en entre 2009 et 2014 pour l'agriculture, sylviculture et la pêche

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Benin	20,4%	0,6%	6,7%	31,3%	14,9%	10,5%
Burkina Faso	17,2%	17,8%	11,9%	9,4%	18,9%	35,4%
Côte d'Ivoire	41,1%	38,8%	27,6%	28,3%	22,0%	38,8%
Guinée Bissau	0,0%	3,2%	2,0%	1,0%	4,3%	0,0%
Mali	6,4%	18,7%	0,5%	1,8%	0,2%	0,2%
Niger	46,4%	56,0%	5,7%	9,6%	22,2%	9,5%
Sénégal	14,9%	16,7%	20,4%	12,6%	19,7%	16,4%
Togo	16,4%	6,0%	24,0%	23,4%	43,2%	10,1%
<b>TOTAL</b>	<b>25%</b>	<b>25%</b>	<b>13%</b>	<b>14%</b>	<b>16%</b>	<b>26%</b>

Source : Rapport d'activité de la BCEAO et Bloomfield Investment Corporation

En effet, en 2014, le crédit bancaire au secteur agriculture, sylviculture et pêche représente 36,5%

<sup>7</sup> Plan National d'Investissement Agricole

(en progression de 2,4 points) du crédit de l'ensemble de la zone pour le même secteur. Le ratio de financement à long terme du secteur par le système bancaire est le plus important de toute la région (38,8%). Cependant, ce ratio est faible compte tenu de l'envergure des problématiques de long terme du secteur.

Il en est de même pour le secteur Bâtiment et Travaux Publics, dont les performances en Côte d'Ivoire sont exceptionnelles. En dépit des performances du secteur, le ratio de financement à long terme s'est fortement contracté entre 2009 et 2014. Bien que le volume de crédit n'ait évolué de 63% entre 2009 et 2014, le ratio de financement à long terme passe de 16,3% en 2009 à 6,8% en 2014.

**Tableau 16 :** Évolution du ratio de crédit bancaire à moyen et long terme en UEMOA entre 2009 et 2014

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Benin</b>	7,6%	8,9%	12,2%	14,4%	11,8%	31,4%
<b>Burkina Faso</b>	11,6%	11,8%	22,4%	15,2%	21,3%	30,6%
<b>Côte d'Ivoire</b>	16,3%	10,6%	9,6%	7,9%	7,9%	6,8%
<b>Guinée Bissau</b>	79,3%	51,4%	63,3%	20,1%	32,8%	19,2%
<b>Mali</b>	3,4%	11,0%	8,7%	44,8%	42,0%	13,3%
<b>Niger</b>	11,0%	5,7%	17,5%	8,7%	10,3%	14,0%
<b>Sénégal</b>	18,0%	21,8%	27,5%	26,7%	17,6%	15,0%
<b>Togo</b>	8,3%	3,5%	3,9%	17,7%	40,0%	50,3%
<b>TOTAL</b>	<b>13%</b>	<b>13%</b>	<b>19%</b>	<b>18%</b>	<b>20%</b>	<b>26%</b>

Source : Rapport d'activité de la BCEAO et Bloomfield Investment Corporation

La Côte d'Ivoire devient ainsi le pays de la zone avec le plus faible ratio de financement à long terme sur le secteur du BTP.

✓ **Toutefois, le crédit pour certains sous-secteurs se développe rapidement**

• **Industrie extractive**

Le volume de crédit au secteur des industries extractives a presque quadruplé entre 2009 et 2014. L'engagement du système bancaire pour ce type d'activité en Côte d'Ivoire est grandissant. Le crédit octroyé au secteur passe de 20,8 milliards FCFA en 2009 à 79,9 milliards FCFA en 2014.

Le secteur encore embryonnaire en Côte d'Ivoire est en plein développement et suscite l'engouement du système bancaire.

• **Affaires immobilières et services aux entreprises**

Le volume de crédit sur ce sous-secteur triple entre 2009 et 2014. Le sous-secteur représente 7,3% du crédit total octroyé en Côte d'Ivoire (contre 3,7% en 2009). C'est la part la plus importante de la région UEMOA devant le Sénégal à 5,4%. À l'échelle régionale, la Côte d'Ivoire concentre 42,9% du volume de crédit sur ce sous-secteur d'activité.

• **Électricité Gaz et Eau**

Le volume de crédit du secteur Électricité, Gaz et Eau a évolué de 58% entre 2009 et 2014, passant de 49 milliards FCFA à 71,7 milliards FCFA. Bien qu'en 2014, ce secteur ne représente que 4% du volume total de crédit en Côte d'Ivoire, son évolution reste remarquable.

**L'impact de la notation financière sur le système financier régional**

Avec la création de Bloomfield Investment Corporation, première agence de notation financière francophone d'Afrique, la notation financière est devenue l'un des instruments de mesure du risque les plus performants sur le continent. L'adéquation entre la notation financière et les conditions de crédit s'établit de plus en plus. La réglementation en place depuis 2012 supprime la garantie à première demande pour les catégories de risque *Investment Grade* (entre AAA et BBB-).

Ainsi, certaines entités notées par Bloomfield Investment ont vu réduire, en quelques années, le coût de leurs opérations financières de plus de 500 points de base (répartie entre la suppression de la garantie pour les catégories de risque et le taux de coupon en adéquation avec la note émise par l'agence). Le recours à la notation financière devient un préalable à toutes les grandes opérations financières du marché des capitaux.

## Risque sociopolitique

La période 1999 – 2011 est caractérisée en Côte d'Ivoire par une succession de crises politiques et militaires qui a placé le pays dans une situation économique et sociale difficile. Depuis, la fin de la crise en 2011, les autorités s'attellent à améliorer le niveau de vie des populations ainsi que le climat politique et sécuritaire.

### ✓ Une population jeune et vulnérable

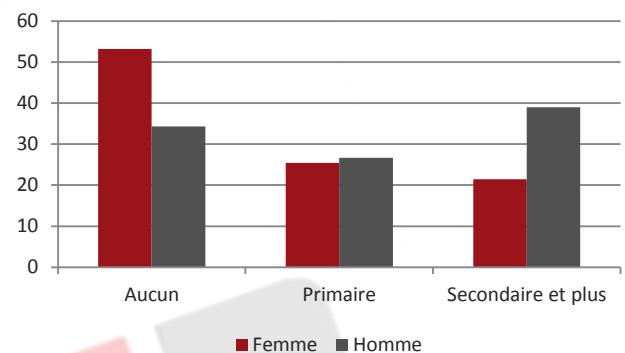
Selon les résultats définitifs Recensement Général de l'Habitat et de la Population en 2014, la population totale vivant en Côte d'Ivoire s'élève à 22 671 331 habitants, avec un taux de croissance démographique de 2,6%. Cette population est à majorité jeune : 77,3 % de la population totale, soit un peu plus 3 personnes sur 4 personnes ont moins de 35 ans. Cette situation interpelle sur les questions d'éducation et d'emploi, défis auxquelles devront faire face les autorités ivoiriennes. L'école obligatoire<sup>8</sup> contribuera à favoriser l'éducation des enfants âgés de 6 à 16 ans. Toutefois, la disponibilité des infrastructures et la qualité de l'offre tant publique que privée devront être prioritaires pour les autorités.

Le taux d'urbanisation est de 50,2% en 2014 alors qu'il était de 46% en 1998. Cette population urbaine est principalement concentrée à Abidjan où vivent 4 urbains sur 10 (38,7 % population totale). Ce constat souligne le fort exode rural de la population. Cette situation crée des pressions démographiques dans les zones urbaines principalement à Abidjan. Le développement de pôle de développement sur l'ensemble du territoire pourrait renforcer l'activité économique dans chaque région et partant améliorer l'employabilité des jeunes motivés à rester.

Concernant le niveau d'instruction, il apparaît que les hommes sont plus instruits que les femmes. En effet, 53,2% des femmes n'ont aucun niveau d'instruction contre 34,3% pour les hommes selon l'Enquête Démographique et de Santé et à

Indicateurs Multiples (EDS-MICS, 2011). Les récentes mesures visant à rendre l'école obligatoire et à promouvoir la scolarisation des filles devraient permettre d'améliorer le niveau d'instruction en général et réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes en particulier dans l'instruction.

**Graph 14** : Répartition de la population par niveau d'instruction et par genre



Source : EDSIM 2012 et Bloomfield Investment

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable est de 78,3% en 2011 et celle ayant accès à l'électricité serait de 55,8%. Ces statistiques devraient s'améliorer dans la mesure où plusieurs projets en infrastructure hydrauliques et électriques ont été exécutés depuis l'année 2012.

Le taux de pauvreté en Côte d'Ivoire est estimé à 48,9%, soit une personne sur deux, selon l'Enquête Niveau de vie en 2008. Comme dans la plupart des pays africains, elle est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain : respectivement, 62,5% contre 29,5%. Les autorités estiment que ce taux aurait baissé compte tenu des politiques mises en œuvre pour améliorer le niveau de vie de la population.

### ✓ Un taux de chômage à relativiser

La main-d'œuvre (composée des personnes en emploi et de celles au chômage) en Côte d'Ivoire est estimée à 8 070 764 personnes en 2013.

La population au chômage représenterait 5,3% de cet effectif. Ce taux est à relativiser, les (nouvelles) normes utilisées pour établir ces statistiques ne permettent pas d'appréhender la réalité du terrain dans la mesure où elle exclut certaines catégories dont l'une des plus importantes sont les « chômeurs découragés ». D'ailleurs, l'effectif qualifié de

<sup>8</sup> Des sanctions sont prévues pour les parents réfractaires subir une peine de prison de 2 à 6 mois et une amende pouvant aller jusqu'à 500.000 FCFA ou l'une ou l'autre de ces deux peines seulement

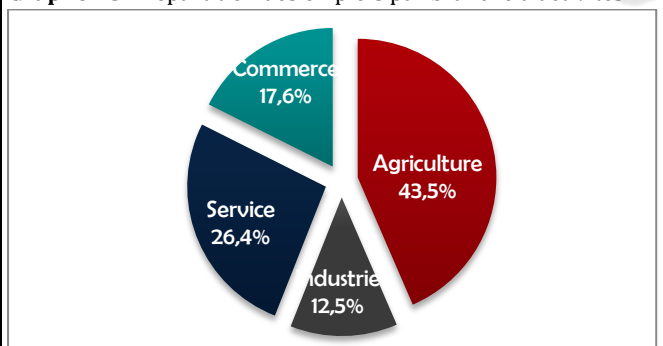
main-d'œuvre ne que représente 55,7% de la population en âge de travailler. Les jeunes sont les plus touchés par le chômage. En effet, près de trois quarts des chômeurs ont un âge compris entre 14 et 35 ans.

L'Etat ivoirien en se dotant d'une Politique Nationale de l'Emploi en Juin 2012 s'engage à répondre au problème du chômage des jeunes qui constitue un frein à la croissance de l'économie.

En 2015, les autorités ivoiriennes en vue de renforcer l'efficacité des mesures en faveur de l'emploi ont entamé une restructuration des organes intervenant dans la prise en charge des questions liées à l'emploi. Ainsi, un ministère Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Promotion de la jeunesse et de l'emploi des Jeunes, et un ministère de l'Entreprenariat National, de la Promotion des PME et de l'Artisanat ont été créés. De plus, l'Agence Emploi Jeunes, a été créé, en remplacement des anciennes structures (l'AGEPE<sup>9</sup>, le FSE<sup>10</sup>...). La centralisation de l'information et des ressources devraient faciliter l'activité de cette nouvelle agence. Toutefois, son efficacité relèvera de sa capacité à relever les défis auxquels étaient soumises les anciennes structures.

En ce qui concerne la structure des emplois, l'agriculture demeure la branche d'activité qui en pourvoit le plus avec 43,5% des emplois. Elle est suivie par les services avec 26,4%, puis le commerce avec 17,6% et enfin l'industrie avec 12,5% des emplois.

**Graphe 15 : Répartition des emplois par branche d'activités**



Source: Ensete 2013 et Bloomfield Investment

### ✓ *Un système de santé toujours fragile*

La mortalité infanto-juvénile a baissé passant de 125 pour 1000 en 2005 à 108 pour 1000 en 2012. En ce qui concerne la santé de la mère, la situation est toujours précaire, 614 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2012 contre 470 en 2008. En ce qui concerne le paludisme, la tuberculose et le VIH-SIDA des progrès ont été enregistrés notamment grâce aux financements extérieurs dont bénéficie le pays.

Le Gouvernement, à travers le Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida a élaboré la Politique Nationale de Santé (PNS) et le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2012-2015. Ces documents tiennent compte des défis à relever par la Côte d'Ivoire en matière de santé et dans la perspective de l'accélération de l'atteinte des OMD.

Aussi, l'assurance maladie universelle a été créée afin de permettre aux populations les plus vulnérables de pouvoir bénéficier de soins de santé. Il faut souligner que la réussite de ce système nécessitera en plus de l'adhésion de la population, une maîtrise des charges et coûts liés.

L'un des risques sanitaires auxquels demeure soumis la Côte d'Ivoire est la maladie à virus Ebola qui a touché deux de ses pays voisins parmi les trois les plus affectés (Guinée et Libéria). Toutefois, les mesures préventives prises jusque-là permettent de maîtriser ce risque. En outre, la présence de la grippe aviaire révélée au Burkina Faso, voisin, a conduit les autorités à interdire toute importation de volaille de cette provenance. Des cas, sans impact majeure, ont été signalés dans deux élevages du pays.

### ✓ *Une tension politique en baisse*

L'assemblée nationale de Côte d'Ivoire qui est composée de 255 députés repartis en 5 groupes parlementaires, ne compte pas parmi ses élus le principal parti de l'opposition, le Front Populaire Ivoirien. Cela constitue un véritable obstacle à la représentativité du paysage politique.

Les discussions en parallèle du processus de réconciliation avec les partis de l'opposition se sont

<sup>9</sup> L'Agence d'Etude et de promotion de l'Emploi

<sup>10</sup> Le Fonds de soutien à l'emploi

améliorées et devraient permettre d'améliorer cette situation lors des prochaines élections législatives.

Le processus de réconciliation n'est cependant pas suffisamment abouti. En outre, certains considèrent que les objectifs de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation n'ont pas été atteints<sup>11</sup>. Toutefois, le processus d'indemnisation de certaines victimes de la crise postélectorale a débuté avec Le Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) afin de répondre à l'une des conclusions du rapport de la CDVR.

L'élection présidentielle est prévue pour le 25 Octobre 2015. Elle verra la participation de l'actuel président et de plusieurs partis de l'opposition dont le plus important, le Front Populaire Ivoirien. Cela devrait permettre d'apaiser les tensions politiques dans le pays et permettre une bonne participation de la population aux échéances électorales.

✓ ***Un environnement sécuritaire encore fragile mais maîtrisé***

Sur le plan sécuritaire, au plan national, l'indice général d'insécurité<sup>12</sup> qui était de 3,8 en janvier 2012 est descendu à 1,9 au début de l'année 2013, et à 1,18 en Septembre 2014. Cette amélioration notable est le résultat de réformes et d'actions associées dont la création du centre de commandement coordination des décisions opérationnelles. Toutefois, des défis demeurent notamment dans le processus de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. Des actions fortes doivent également être menées en vue d'éradiquer le phénomène des « microbes », bandes de jeunes armés à l'arme blanche, qui perturbent la quiétude des populations dans la capitale économique.

En outre, des attaques terroristes se sont déroulées récemment près de la frontière avec le Mali. Afin de prévenir d'éventuelles attaques sur le sol ivoirien, les autorités ivoiriennes ont décidé de redoubler de

vigilance à travers un renforcement de la coopération entre les Etats, le déploiement des forces spéciales dans le nord et le renforcement du renseignement intérieur, ainsi que la sensibilisation des populations.

<sup>11</sup> La CDVR a été remplacé par la CONARIV

<sup>12</sup> L'indice d'insécurité prend en compte, entre autres, les braquages, le phénomène des coupeurs de routes, les attaques de domiciles, les attaques de commerces, les agressions de rue, les accidents de la circulation et les vols de véhicules.



[www.bloomfield-investment.com](http://www.bloomfield-investment.com)

Bloomfield Investment Corporation est une agence de notation panafricaine spécialisée dans l'évaluation du risque de crédit. Basée à Abidjan, en Côte d'Ivoire avec une représentation à Douala, au Cameroun, et un bureau à Kigali au Rwanda. L'agence intervient principalement en Afrique.

L'approche de Bloomfield Investment Corporation répond donc aux préoccupations des investisseurs sur les marchés obligataires ainsi que des institutions financières.

Afin de répondre aux attentes des marchés financiers en Afrique, Bloomfield Investment Corporation propose un système de notation du risque de crédit des emprunteurs et des émetteurs de titres obligataires.

Société Anonyme avec Conseil  
d'Administration au Capital de  
100 000 000 FCFA

Agréée par le CREPMF/UEMOA  
NA001/2012

Agréée par le Capital Market  
Authority (CMA) au Rwanda  
Ref/CMA/July/3047/2015



C R E D I T   R I S K   M A N A G E M E N T   B E Y O N D   N U M B E R S

## NOTATIONS FINANCIERES

Opérations ponctuelles  
d'évaluation de risque  
de crédit d'entreprises,  
d'institutions  
financières, d'entités  
publiques, de  
souverains, et de titres  
émis dans le cadre de  
financements  
structurés (titrisation)

## ACTIVITE DE RECHERCHE

Publication de rapports  
de recherche,  
disponibles sous  
souscription sur le site  
internet de Bloomfield  
Investment (risque  
pays, risque sectoriel,  
performance des  
marchés boursiers).  
Production d'indices et  
conseil en intelligence  
économique

## SEMINAIRES

Organisation de  
séminaires de  
formation et  
d'information  
(Séminaires de  
formation ouverts au  
public / Séminaires de  
formation en  
entreprise)